



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación

## INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION EUROPE

### Réunion du Comité permanent sur l'enseignement supérieur et la recherche

Paris, 10 & 11 janvier 2003

Présents:

DECKERS, Hugo ACOD, Belgique  
VANDAMME, Eric, CGSP, Belgique  
RIBIC, Vilim, IURHEEC, Croatie  
VRAA-JENSEN, Jens, DM, Danemark  
SAJAVAARI, Kari, FUUP, Finlande  
FANT, Bjorn, FUURT, Finlande  
MELTO, Marjatta, OAJ, Finlande  
DEYME, Michel, SGEN-CFDT, France  
COHEN, Jean-Hervé, SNES, France  
MARTIN-JEZEQUEL, Véronique, SNCS, France  
MAILLES, Jean-Pierre, UNSA-Education, France  
KÖHLER, Gerd, GEW, Allemagne  
REICH, Romuin, GEW, Allemagne  
SZABO, Gabor, FDSZ, Hongrie  
BURKE, Pat, IFUT, Irlande  
O'CEALLAIGH, Daltun, IFUT, Irlande

TRAPENCIERE, Ilze, LIZDA, Lettonie  
SIPKEMA, Gerard, Aob, Pays-Bas  
KJENNDALLEN, Kari, NARW, Norvège  
MOZAKOWSKI, Ryszard, Solidarnosc-NSZZ, Pologne  
DOS SANTOS, Manuel, FENPROF, Portugal  
STERGAR, Janez, ESTUS, Slovénie  
GONZALEZ LOPEZ, Pedro, FECCOO, Espagne  
ESPINOSA, Concha, FETE-UGT, Espagne  
MELLE, Mónica, FETE-UGT, Espagne  
BLOMQVIST, Göran, SULF, Suède  
EVERETT, Brian, AUT, Royaume-Uni  
MARGOLIES, David, AUT, Royaume-Uni  
BENNETT, Paul, NATFHE, Royaume-Uni  
LINDHOLM, Jörgen, CSEE  
VANSWEEVELT, George, CSEE

Observateurs:

FLOWER, Ruth, AAUP, Etats-Unis; SCHEUERMANN, Bill, AFT, Etats-Unis; HENDRICKSON, Rachel, NEA, Etats-Unis; STEARNS, Barry, NEA, Etats-Unis; ALLPORT, Carolyn, NTEU, Australie; HAMALIAN, Arpi, FOPPU, Canada.

Excusés:

DIEU, Camille CGSP, Belgique  
MARIEN, Gérard, UNSA-Education, France

Orateurs :

Stefan Bienefeld, ESIB  
Stamenka Uvalic Trumbic, UNESCO (présentation annexée)

***Après avoir accueilli les participants et présenté les observateurs, Paul Bennett a proposé quelques amendements à l'ordre du jour.***

### **1. Point sur les activités du CSEE**

Jörgen Lindholm a resitué, à l'attention des observateurs non européens, le contexte dans lequel travaille le CSEE et a présenté les programmes de l'UE en cours. Il a souligné que souvent les gouvernements connaissent mal les programmes européens. Pour cette raison il est utile pour les affiliés du CSEE de recevoir des informations sur les différents programmes. Il est tout aussi important que les organisations nationales rapportent au CSEE la situation dans leur pays.

La **méthode de coordination** prévalant maintenant doit être reflétée par une prise de décision au niveau des syndicats, c'est un défi majeur pour le CSEE. A la réunion du sommet de 2004, l'UE a l'intention de procéder à une évaluation à mi-chemin des progrès réalisés pour envisager l'avenir en matière de recherche. Le problème est qu'il n'y a pas de consultation, pas même avec les gouvernements, les partenaires sociaux, les ONG. Il ne s'agit pas de prise de décision supranationale en tant que telle. Le CSEE souhaite être associé au processus, et au niveau des gouvernements il y a une volonté d'améliorer la coopération intergouvernementale afin de limiter

le pouvoir de la Commission européenne. Ce phénomène est présent depuis plusieurs années, les ministres de l'éducation ne veulent pas que la Commission prenne des décisions, ils lui demandent seulement d'organiser la coopération.

### **6ème programme cadre**

A l'automne dernier a été lancé le 6ème programme cadre, qui constitue une initiative majeure dans le domaine de la recherche. Son budget est de 1,5 milliards euros. C'est une chance qui nous est offerte de multiplier les activités et de mettre en avant la dimension européenne de vos activités auprès de vos membres. Les pays qui ne sont membre à part entière de l'union européenne, peuvent participer en contribuant financièrement, les montants payés étant en relation avec le PNB. Si le pays a des chercheurs actifs il peut obtenir des fonds. Les critiques sur ce programme sont nombreuses: les procédures sont longues et complexes, seules les grandes universités ont les capacités de participer à cette méthode. Une question majeure se pose : comment les pays pauvres vont obtenir leur part de la recherche si les autres instituts récupèrent les grosses parts de marché.

### **Convention sur l'avenir de l'Europe**

Dans cette convention les partenaires sociaux sont invités à titre d'observateurs. Le CSEE est représenté au travers de la CES, donc en tant que fédération syndicale. Le CSEE est en collaboration avec des syndicats de travailleurs du secteur public et a demandé aux organisations nationales de faire du lobbying au niveau national. L'objectif est de protéger les services publics dans le cadre de la convention européenne.

### **L'AGCS**

Les organisations membres sont conscientes des dangers dans la majorité des pays. Les services publics ne sont pas clairement définis dans l'UE. Le CSEE fait du lobbying, la CES a accepté le document préparé par la 'Fédération syndicale des services publics'. Le CSEE a fait en sorte qu'un groupe de travail soit mis en place. Dans l'AGCS, il y a un article 1.3 qui doit de toute urgence être clarifié, il sera important d'exiger au niveau national que le service public soit maintenu à l'extérieur de ce règlement.

L'AGCS n'est pas une question purement relative à l'UE mais l'UE y joue un rôle très actif. Le commerce relève de l'UE mais pas l'éducation. Il y a eu depuis les développements du processus de l'AGCS, des contacts avec Vivian Reding et la DG éducation et culture. Ils ont eu des entretiens avec les gouvernements. Au départ seuls les ministres du commerce étaient au courant, mais il n'y avait pas de contact entre les ministres de l'éducation et du commerce. Ces problèmes ont été ouvertement soulevés et maintenant les choses ont changé.

Mme Reding a demandé les commentaires des ministres. L'UE prépare ses réactions aux demandes déjà formulées. Il est très important que les ministres de l'éducation coordonnent leurs activités et que la DG Commerce et les ministres du commerce s'entendent. Il y a beaucoup de consultations dans les pays mais les syndicats n'en sont pas souvent informés. Il y a maintenant une reconnaissance du CSEE comme porte-parole des enseignants en Europe. En 2002, le CSEE a rencontré le commissaire Lamy. Et en ce début 2003, Jörgen Lindholm, Monique Fouilhoux et Elie Jouen ont rencontré David Coyne ainsi que le représentant du cabinet Roger O'Keefe, ils ont eu des discussions très positives sur l'AGCS.

Monique Fouilhoux a rappelé qu'une partie de la responsabilité incombait aux syndicats. Le bureau exécutif de l'IE a mis la question de l'AGCS à l'ordre du jour. Un papier de discussion est en préparation. Le secteur de l'enseignement supérieur joue un rôle de locomotive parce que c'est le secteur le plus touché. Monique Fouilhoux a tenu à souligner que c'était grâce aux informations des organisations nationales que le travail effectué par le secrétariat a pu être efficace.

### **Processus de Bologne**

L'IEE est principalement chargé de ces questions, mais il appartient au CSEE de maintenir des contacts avec la Commission. A la dernière Assemblée générale du CSEE il a été décidé d'écrire aux Etats membres afin de les encourager à participer davantage aux activités. Nous espérons devenir un protagoniste reconnu du processus de Bologne.

### **Négociations avec la CSME**

Ces négociations évoluent et vont avoir un impact sur l'avenir du CSEE. Si les négociations d'inclusion du CSEE dans l'IE aboutissent, cela signifierait que la CSME serait également affiliée à l'IE, tout en restant affiliée à la

CMT. L'Assemblée générale du CSEE de décembre sera précédée en septembre par le Bureau exécutif, ceci devrait permettre de préparer les amendement à la constitution du CSEE.

### **Sup/Recherche**

La Commission européenne est en train de publier un nouveau memorandum sur l'enseignement supérieur. Le CSEE devra répondre mais toutes les organisations pourront le faire également.

## **2. Réseau électronique**

Monique Fouilhoux a présenté aux invités internationaux le réseau et a brièvement expliqué son fonctionnement. Ce réseau enseignement supérieur/recherche est basé sur une structure mise en place par la CES et l'ASE. Ce réseau permet une collaboration étroite mais crée quelque confusion au niveau structurel.

Des séminaires de formation ont été organisés. Toutefois Monique Fouilhoux a souligné la nécessité pour tous les membres de se connecter sur le réseau, sans quoi la coopération sur ce réseau s'avère impossible, et insisté sur l'opportunité unique que constitue cet outil (formation entièrement offerte, 2 ans d'assistance technique gratuite).

Plusieurs membres du réseau l'utilisant déjà quotidiennement depuis plusieurs mois ont témoigné de sa facilité d'utilisation pour peu qu'on soit familiarisé à l'outil électronique. Ils ont également souligné la nécessité pour l'ensemble des membres du comité d'être dès que possible formés et connectés au réseau.

Monique Fouilhoux a, quant à elle, insisté sur la nécessité pour toutes les personnes déjà formées de se connecter afin qu'un travail efficace puisse être mené.

## **3. Conférence de Berlin - avril 2003**

- *Point sur la Conférence ministérielle de septembre 2003, par Gerd Köhler*

La Conférence interministérielle se déroulera les 18 et 19 septembre.

Nous devrions demander une invitation pour le CSEE et pour l'IE auprès de l'UE. Un groupe préparatoire se réunira à Athènes en février 2003, le CSEE est invité à participer à cette réunion. Nous devrions insister sur le fait que dans le débat à venir en matière de politique d'enseignement supérieur et la recherche, l'aspect de la mobilité du personnel, mais aussi du mastère et du PHD soient soulevés. Les personnes au niveau du doctorat sont de jeunes chercheurs qui pourraient être employés dans le cadre de contrats réels, comme c'est le cas en Scandinavie.

Il y a un problème de statut et d'emploi, les gouvernements devraient faire en sorte que cette étape soit moins onéreuse. Les gouvernements souhaitent que cela fasse partie du programme scolaire.

Ensuite le débat se penchera sur les questions de qualité et d'évaluation des connaissances.

Gerd Köhler a évoqué le calendrier chargé dans le secteur de l'enseignement supérieur et a souligné la nécessité d'une présence syndicale dans les différentes réunions qui vont se tenir au cours de ce semestre.

- *Point sur le Forum EIE/GEW 10-13 avril 2003*

Gerd Köhler a évoqué le programme de la conférence. Au début de la journée seront présents entre autres des orateurs politiques, le ministre fédéral allemand de l'éducation. Une invitation va également être faite à Viviane Reding, Commissaire responsable de l'éducation ainsi qu'au Président de l'AEU.

Monique Fouilhoux a rappelé que les étudiants, les représentants institutionnels, l'AEU sont intégrés dans le processus depuis longtemps. Les syndicats d'enseignants ont plus de difficultés à s'y intégrer. La Communauté

européenne ne nous voit, au travers de la CES, que comme des partenaires sociaux, et non pas comme le troisième pilier à côté des étudiants et des institutions. Il est essentiel pour nous de briser ce cercle et d'être reconnus en tant que professionnels ayant droit au chapitre. Récemment Jörgen Lindholm et Monique Fouilhoux ont rencontré David Coyne. Ils ont alors appris de manière officielle que le CSEE bénéficierait d'un financement de 80.000 €.

Monique Fouilhoux a souligné la nécessité d'obtenir dès que possible de la GEW les deux listes complètes des chercheurs qui vont effectuer les études.

Gerd Köhler a expliqué qu'un effort majeur a été produit pour influencer le processus de Bologne, la GEW veut se poser en tant que modérateur exprimant une voix syndicale claire dans cadre du processus de Bologne. Pour ce faire il est indispensable d'élaborer un point de vue syndical uni basé sur deux études portant sur :

- La reconnaissance des diplômes dans le cadre des activités d'évaluation
- Pour un travail académique plus attrayant en Europe

Lors du premier jour seront discutés des thèmes essentiels pour l'avenir des enseignants et des chercheurs. Le processus d'europanisation est l'étape antérieure à la privatisation, dans le contexte du processus mondial de commercialisation des biens publics. Il faut faire en sorte que l'éducation en général et notamment l'enseignement supérieur restent dans le secteur public.

Dans l'après-midi, ainsi que le deuxième jour, deux forums parallèles seront organisés, un sur l'accréditation et l'autre sur l'attractivité de la profession.

En ce qui concerne l'accréditation, ce thème interpelle la majorité des pays européens. Un autre aspect est que si vous voulez vendre des cours australiens en Indonésie ou vendre des programmes sur Internet, la reconnaissance de ces cours est un pré-requis. Sans cette reconnaissance, les étudiants ne seraient pas prêts à acheter ces cours. L'accréditation est devenue dès lors un thème majeur.

Si nous souhaitons développer notre point de vue, nous devons rester informés sur la situation de chacun des pays européens. Différents pays expriment des intérêts différents, pour certains cela relève du domaine national, il ne veulent pas l'intervention étrangère. L'ENQAA quant à elle veut mettre sur pied un système d'accréditation européen pour s'opposer aux universités nord-américaines.

Nous devons également savoir ce qui se passe en matière de gestion du personnel, de statut des doctorats, etc. Nous devons mettre à jour les informations en ce qui concerne la précarisation, cela va de pair avec le développement de la commercialisation de notre secteur. Nous devons également prendre en compte les conditions salariales différentes dans différents pays: il y a 8 ou 9 systèmes de salaires.

Les chercheurs engagés feront des rapports à partir desquels nous produirons une politique.

Les résultats seront présentés en plénière pendant l'après-midi du 2ème jour et feront partie d'une résolution finale. Un rapport devrait être transmis à l'IE avant l'été, puis révisé pour septembre, il reflétera les attentes de l'IE par rapport à la conférence intergouvernementale.

Gerd Köhler a pris note du message des collègues demandant une révision de certaines parties du programme et a réaffirmé son ouverture sur ce point et a ajouté qu'un comité directeur avait été mis sur pied, qui devrait se réunir à la mi-mars 2003 et qui serait chargé de tirer les conclusions à partir des rapports nationaux. Il a encouragé les membres du comité à se mettre en contact avec les rapporteurs nationaux qui donneront les noms des personnes responsables, les dates prévues, etc.

Les membres du Comité ont émis quelques commentaires, le représentant de NATFHE, Paul Bennett a annoncé officiellement la décision de son organisation de ne pas participer à la conférence pour différents motifs (retard dans la production des rapports annoncés pourtant depuis l'été dernier, débat sur le statut des personnes qui ont élaboré ces rapports etc).

D'autres remarques ont été formulées afin de ne plus confronter le comité à de telles difficultés, comme la nécessité à l'avenir de définir un processus pour organiser ce type de conférence, voire même de fonder la discussion sur un document précis. Tous les collègues présents se sont accordés à dire que les rapports nationaux devraient être communiqués aux syndicats bien avant le début de la conférence, pour que les syndicats aient l'occasion de les amender.

Gerd Köhler a pris note du souhait des collègues de mettre l'AGCS à l'ordre du jour de la réunion intergouvernementale.

Monique Foulhoux a évoqué la pression exercée au niveau européen pour plus de transparence, notamment par le biais des syndicats. Une consultation en ligne a été lancée au niveau européen et se termine le 31 janvier 2002. MF a exprimé le regret qu'au niveau européen, alors que le texte du Commissaire Lamy ainsi que la circulaire de la CES aient été adressés, peu d'organisations ont réagi. Il serait utile de savoir ce qui a été fait au niveau des pays. Ces informations au niveau national permettent de prendre des décisions beaucoup plus fortes.

En ce qui concerne la mondialisation, Monique Foulhoux a également rappelé qu'une Task Force dont la composition serait décidée en février 2003, allait être mise sur pied. Il serait possible d'organiser une première réunion de cette Task Force en conjonction avec le Forum de Berlin.

#### **4. Point sur les situations nationales par les invités étrangers**

##### ***a. Etats-Unis***

Il y a un détournement dans l'application du « *Patriot Act* », qui permet désormais une intrusion illégale dans la vie privée des étudiants. Les agents de l'autorité publique ont été abusifs dans son interprétation, ils ont réclamé aux facultés des documents qu'ils n'étaient pas en droit de demander. Des documents sensibles du point de vue sécurité ont été retirés de l'Internet. Il y a également un problème de mobilité qui se pose pour les étudiants étrangers.

L'état fédéral coupe dans tous les budgets, et particulièrement dans les budgets consacrés à l'éducation. Le législateur veut que le secteur de l'enseignement supérieur trouve de l'argent ailleurs.

Il y a eu des menaces de grève sur un campus, l'administration veut essayer de maintenir le campus ouvert en utilisant le travail à temps partiel. Le conservatisme politique s'accroît ainsi que les attaques contre les libertés syndicales. Il y a eu des propositions de modification de la loi sur les chemins de fer ou l'aviation visant à supprimer le droit de grève. Il s'agit d'un moment crucial en matière de droits des travailleurs.

Un autre problème est celui du *Higher Trade Act*, nous espérons obtenir un résultat similaire à celui de la loi sur l'enseignement fondamental et secondaire : aucun enfant ne doit être laissé sur le côté.

##### ***b. Australie***

Les universités aujourd'hui ne reçoivent plus que 45% de subsides au lieu de 90% dans les années 80. Aujourd'hui, les étudiants couvrent plus de 80 % des frais d'étude. Cette année nous devons négocier les conventions.

Il a été question de séparer les instituts de recherche des universités, les syndicats ont vivement réagi et le point a été retiré de l'agenda mais la menace reste présente. En ce qui concerne les questions de précarité du travail, nous avons réussi à restreindre le travail sur contrat.

Le Gouvernement a fait du lobbying de charme sur les syndicats, le gouvernement collabore depuis lors davantage avec les syndicats. Nous avons notamment bien évolué en matière de justice sociale, nous avons désormais un forum syndical conjoint.

##### ***c. Québec***

Le mode ordre est l'innovation: commercialisation et compétitivité. D'ici 2010 le Canada doit être dans 5 pays les plus innovateurs et compétitifs au monde. En octobre 2002, nous avons eu un sommet national sur l'innovation. Mais la grande surprise a été que seul le monde industriel était invité.

L'enseignement supérieur et la recherche étaient de la compétence des provinces mais pour la recherche, la compétence est fédérale. Ce secteur est dirigé par un 'Ministre des finances, de l'économie et de la recherche' (pas de ministère de tutelle). En retenant argent sur transferts aux provinces, le ministère a constitué une cagnotte : des milliards de dollars vont être attribués à la recherche. Ils appliquent une politique de chaire de recherche dans des universités d'excellence. Cela crée un phénomène d'université à deux vitesses. La FQPPU et la CAUT luttent contre cela.

Il existe maintenant un établissement observatoire de la mondialisation : il s'agit d'un organisme indépendant qui analyse les effets de la mondialisation. Le ministère de l'éducation a publié une stratégie sur l'internationalisation de l'éducation, les universités n'y sont pas très représentées.

## **5. Le point de vue de l'ESIB sur le processus de Bologne et les négociations sur l'AGCS**

Le Président de l'ESIB Stefan Bienefeld a présenté son organisation : la fédération des organisations nationales d'étudiants en Europe, l'ESIB, a été créée en 1982 et a pour objectif de promouvoir les intérêts culturels, sociaux et politiques des étudiants au niveau européen. Désormais, l'ESIB couvre 50 organisations de 37 pays et représente dès lors plus de 11 millions d'étudiants depuis l'Islande jusqu'à la Géorgie, la Norvège et Malte.

L'ESIB a été et est activement impliquée dans les activités de suivi du processus de Bologne. Alors que pour Bologne, l'ESIB avait dû s'inviter à la réunion ; à Prague, l'ESIB a été incluse dans le processus, grâce au travail professionnel mené sur les différents aspects du processus. Ce travail a été poursuivi et l'ESIB est devenu un partenaire incontournable dans le suivi des réunions de Bologne et de Prague ainsi que dans la préparation de Berlin en septembre 2003. L'ESIB est dans l'ensemble favorable au processus de Bologne et le considère comme une possibilité de favoriser une réforme positive de l'enseignement supérieur en Europe. Néanmoins ils attirent l'attention sur ce qui sera difficile à mettre en oeuvre car certains pays choisissent juste les questions qui s'adaptent à leur stratégie nationale ou encouragent des réformes négatives en les qualifiant de « bologne », comme tel a été le cas en Italie, en Suisse et dans d'autres pays. Dans ce contexte, l'ESIB collabore avec l'association européenne des universités ainsi que d'autres partenaires et espère améliorer la coopération avec les enseignants, c'est à dire le CSEE et l'IE dans les années et les mois à venir.

En ce qui concerne les négociations dans le cadre de l'AGCS et le thème de la commercialisation de l'éducation, l'ESIB a un autre groupe spécialisé sur ces questions. L'ESIB croit que l'enseignement supérieur est un bien public ainsi qu'un droit humain et est dès lors par principe opposé à ce qu'on traite l'enseignement supérieur comme un bien commercial. L'ESIB est dès lors principalement opposée aux frais d'inscription ainsi qu'à tout autre engagement supplémentaire dans le cadre de l'AGCS. Leur objectif ultime serait de retirer à la fois l'enseignement supérieur et d'autres services publics du traité. Ils essaient de contribuer au travail de l'UNESCO d'établissement d'un cadre alternatif pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur et je vois que nous avons de nombreuses positions en commun avec l'IE.

En ce qui concerne les liens entre les processus, l'ESIB pense que le processus de Bologne doit être utilisé comme contre argument contre l'AGCS, mais cela uniquement si le caractère coopératif est renforcé et la notion d'enseignement supérieur en tant que bien public est scrupuleusement conservée. L'ESIB fait pression afin qu'il soit fait référence aux problèmes de l'AGCS dans le communiqué de Berlin. Toutefois il est souligné qu'en cas de mauvaise interprétation du processus de Bologne, on pourrait également aboutir à une commercialisation plus poussée de l'éducation au niveau tertiaire dans une perspective à long-terme puisque de telles structures favorisent la commercialisation de l'enseignement supérieur.

L'ESIB a souligné l'importance de la coopération entre les étudiants les enseignants et les universités. Nous devons dès lors intensifier notre coopération afin de créer une voix forte des acteurs de ce secteur dans les processus internationaux qui ont une influence actuellement.

## **6. Préparation de la Consultation Collective des ONG de l'enseignement supérieur organisée par l'UNESCO du 13 au 15 janvier**

Monique Fouilhoux a resitué le contexte dans lequel se déroulera la Consultation Collective. Une cinquantaine d'ONG y participent sur les 344 qui ont des relations officielles et qui sont regroupées dans la conférence internationale des ONG qui élit tous les 3 ans un comité de liaison des ONG. Cela constitue une grande ouverture pour l'IE et lui offre une meilleure visibilité.

L'UNESCO organise des consultations sur des thèmes ou des secteurs. Il est important pour l'IE d'être représentée par une délégation d'une certaine importance, en tant que porte-parole de 80% des enseignants syndiqués dans le monde.

Les débats se dérouleront autour de trois thèmes :

- Enseignement supérieur et éducation pour tous:
- Enseignement supérieur et développement durable
- Internationalisation.

Monique Fouilhoux a dès lors conseillé que la délégation de l'IE se partage dans les trois groupes de travail.

Suite à la rencontre qui s'est tenue à Bruxelles avec les représentants de l'ESIB et de l'UNESCO, il serait intéressant de mettre la question de l'AGCS à l'ordre du jour et d'être à l'initiative d'un texte posant certaines questions.

## **7. Suivi des documents de travail du CPESR**

Le *projet de déclaration* présenté est une mise à jour d'un texte déjà approuvé pour la préparation de la conférence intergouvernementale de Prague en 2001.

### ***Document travail transfrontières***

Les membres du comité se sont accordés à dire que la décision prise en juin était un peu ambitieuse. Après divers contacts depuis lors, Brian Everett a adressé à Monique Fouilhoux des exemples d'accord très intéressants mais très spécifiques. Il s'agirait d'aller vers un type d'accord multilatéral avec une liste de points généraux. On peut mettre un texte en annexe pour montrer quel type d'accord a été passé.

Il a été suggéré que le projet d'accord soit présenté à la prochaine réunion avant de poursuivre la discussion afin de l'examiner conjointement.

## **8. Résolutions**

Trois résolutions ont été adoptées et seront soumises ensuite au Comité régional européen pour approbation.

1. *Projet de résolution sur le travail futur du CPESR*
2. *Projet de résolution sur la fermeture des universités palestiniennes*
3. *Projet de résolution sur l'aggravation de la crise de l'emploi dans le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche*

## **9. Prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion a été fixée au 25 & 26 sept 2003.

\* \* \*